

SOCOTEC BELGIUM ASBL

	4	^	_	~
Nr	1	h	7	6
1/1		·	J	

NI 1000	que BT / TE	3T existant	te
Rapport d'inspection - Installation électrique domesti	4.0		
Rapport d'inspection - Installation electrique N° de rapport :		N- 5	KAINE
Type d'habitation d'maison d'appartement d'autres de les les	makeny !!	7	
Demandeur : Zex	= 115	VAL	
Adresse de la visite: Alexandre Calgnon Willen	client	ve	
Date de visite : A la	his □ 278		
téférentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271	DIO		
Association de l'installation visitee .	ement:	> A cuits terminau	ıx: 4
ension dulisation (T2x230)/V1N400V Nombre de tableaux :	nombre de cir	cuits terriminas	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	En ordre	Pas en	n.a. ou
Description	Endidio	ordre	dérog.
		V	
orrespondances des schémas à l'installation		1	
tot du matériel électrique installe		V	
lesures de protection contre les contacts directs			
lesures de protection contre les contacts différents et fonctionnement des les ures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des les ures de protection de test espositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test espositifs à courant différentiel responsable. El à nouveau plombé		V	
the state of the s		W.	er er et
		X	
I		V	_
ontinuité du conducteur de protection jusqu'aux appareile	_	V	4
-timin Alastrique tiva ou a poste lixe		-	1
16 - 1 fleetrigue mobile branche all moment du controle	1	II .	
es sections des circuits répondent à l'A.M. du 277771961 à derogations	1066	X	
ésistance d'isolement générale par rapport à la terre : PASMes su l'ésistance d'isolement générale par rapport à la terre : PASMes su l'ésistance d'isolement générale par rapport à la terre : PAS	e	8	
ésistance d'isolement générale par rapport à la terre : Aff	viduel de l'age	nt SOCOTEC	BELGIUM as
Voi R ANN EXE			
	,		
melunion !			
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le proch	ain contrêle pe	ériodique est	à effectuer
done la délai prescrit par la réglementation en Vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une	visite compl	ementaire es	ta
exécuter par le même organisme après mise en conformité a au terme de	18 mois après	s signature de	e l'acte de
vente			
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un ex par le même organisme en vue de compléter le dossier.	_		
m et visa de l'inspecteur: Nom et v	isa du demand	eur pour récep	tion :

1/2

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be

Domenico

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBI



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 1589 23/11 04 06/06
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Confident de la con
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :
tiones down for Totalite, ainsi face
le coffet et son moteriel à poste con
fixe.
BTO1
Le coffet et son moteriel de poste fixe.

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél.: + 32(0) 4 234 17 00 - Fax: +32(0) 4 234 17 80 - Inspection.beiglum@socotec.com - www.socotec.be